

Vendredi 24 Juin 2016
Au Parc de Charbonnière
A St Jean De Braye

DIOR EN DUO elle et lui
Le relais entre

LOT POUR TOUS LES PARTICIPANTS!

Organisation section course à pied Association Sportive Parfums Christian Dior
Chronométrage par puces électroniques

Renseignements: www.topchrono.biz ou www.infosport-loiret.fr Contact: organisation.courses.aspcd@gmail.com

Ouverture des inscriptions le 15/03/2016

Engagement : 16 € par équipe

Un seul départ à 19H pour une course de 14,5 kms en relais mixte
1er relais de 7 kms exclusivement pour elle
2ème relais de 7 kms exclusivement pour lui
et un final de 500 m à deux.

Nombre d'équipes limité à 450

Pas d'inscription sur place

Recompenses aux trois duos les mieux déguisés ...

Course :

La section course à pied de l'Association Sportive des Parfums Christian Dior organise le **vendredi 24 juin 2016** une course en relais duo obligatoirement mixte de 14,5 kms composée d'un premier relais de 7 kms exclusivement pour elle puis d'un deuxième relais de 7 kms exclusivement pour lui et un final de 0,5 kms à parcourir à deux pour passer la ligne d'arrivée ensemble.

Horaire :

Un seul départ à 19h devant le château du Parc de Charbonnière à Saint Jean de Braye (45)

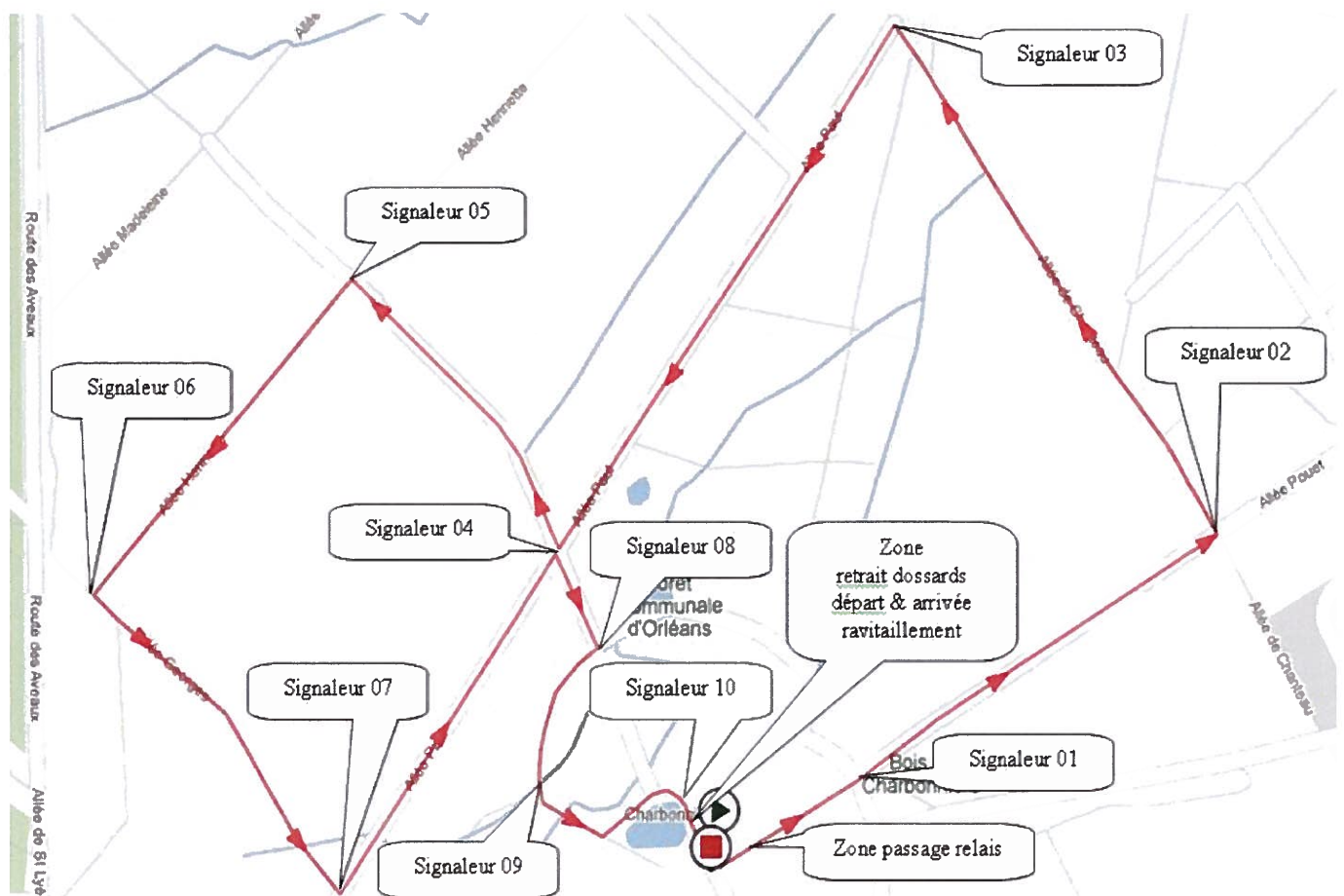
Parcours :

Circuit en boucle de 3,5 kms en sous-bois dans les allées forestières du parc de Charbonnière à parcourir 2 fois par chaque relayeur et une arrivée finale de 0,5 km à parcourir à deux.

Départ et arrivée devant le château du parc de Charbonnière.

Passage de relais entre les deux relayeurs à l'issue du premiers relais de 7 kms (2 boucles de 3,5 kms) à effectuer obligatoirement dans la zone délimitée à cet effet.

Cette zone de passage de relais sera également la zone de départ du parcours final de 0,5 km à effectuer à deux pour passer la ligne d'arrivée ensemble.



Tarif :

Tarif unique de **16 €** par duo.

Inscriptions :

Epreuve ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés à partir de la catégorie **cadet (toute personne née en 2000 et avant)**.

Inscriptions limitées à 450 équipes.

Conformément à la législation en vigueur, la participation aux compétitions sportives agréées par la Fédération Française d'Athlétisme est subordonnée à la présentation d'une licence FFA Athlé Compétition ou d'une licence FFA Athlé Loisir Running ou d'un Pass Running ou, pour les non licenciés, à la présentation d'un certificat médical datant de moins de 1 an mentionnant la non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

ATTENTION !!!...

Composition du relais : 1^{er} relayeur obligatoirement féminin
et 2^{ème} relayeur obligatoirement masculin.

Pas d'inscription sur place le jour de la course.

Inscriptions par Internet     

Inscrivez-vous en ligne sur le site internet TOP CHRONO (www.topchrono.biz)

Début des inscriptions le 15/03/2016 dans la limite des 450 dossards disponibles.

Frais supplémentaire pour inscription par Internet = 1,50 euro.

Inscriptions par Courrier     

Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous.

Renvoyez le bulletin d'inscription à partir du 15/03/2016, inscriptions dans la limite des 450 dossards disponibles à l'adresse suivante :

TOP CHRONO

Inscriptions pour le relais Dior en Duo

186 Allée Antoine Petit

Bureau C et D

45160 OLIVET

Vous devez impérativement joindre au bulletin d'inscription :

- Le règlement par chèque uniquement à l'ordre de TOP CHRONO.
- La photocopie du certificat médical datant de moins de 1 an indiquant l'aptitude à la pratique de la course à pied en compétition ou la photocopie de la licence FFA **2015 - 2016** ou la photocopie du Pass'Running **2015 - 2016** des deux coureurs qui composent l'équipe.

ATTENTION !!!

Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

Pensez à vérifier la prise en compte de votre inscription sur le site internet de TOP CHRONO (www.topchrono.biz).

Catégories d'âge :

La catégorie d'âge du duo est déterminée par la moyenne d'âge des deux relayeurs qui composent l'équipe.

Les catégories d'âge définies pour la remise de récompenses (les trois premières équipes de chaque catégorie) sont les suivantes :

- moins de 20 ans
- de 20 ans à 29 ans
- de 30 ans à 39 ans
- de 40 ans à 49ans
- de 50 ans à 59 ans
- plus de 60 ans

Chronométrage et classement :

Chronométrage et classement TOP CHRONO par puces électroniques (bracelet scratch à fixer à la cheville impérativement).

La puce électronique servira également de contrôle de passage à la fin de chaque boucle de 3,5 kms, de passage de témoin à la fin du 1^{er} relais de 7 kms (puce électronique à transmettre par la 1^{ère} relayeuse au 2^{ème} relayeur du duo).

Les concurrents qui n'auront pas été enregistrés aux différents contrôles de passage ou qui n'auront pas effectué le passage de témoin ne seront pas classés à l'arrivée.

Animation :

Animation de la course assurée par Géo Animation.

Retraits des dossards et des puces électroniques :

Le retrait des dossards et des puces électroniques aura lieu sur place le **vendredi 24 juin 2016** derrière le château du parc de Charbonnière à partir de 17h00 sur présentation de la licence **FFA 2015 - 2016** ou du Pass Running **2015 - 2016** ou du certificat médical datant de moins de 1 an indiquant l'aptitude à la pratique de la course à pied en compétition des deux coureurs qui composent l'équipe.

Pensez à consulter le site internet de TOP CHRONO (www.topchrono.biz) pour connaître le numéro de dossard de votre équipe.

La liste des équipes inscrites avec leurs numéros de dossards sera affichée le **vendredi 24 juin 2016** à partir de 17h00 sur le lieu de retrait des dossards et des puces électroniques.

ATTENTION !!!

Toute puce électronique non restituée à la fin de la course sera refacturée 15 euros au duo participant.

Ravitaillements :

1 ravitaillement (eau) devant le château à la fin de chaque boucle de 3,5 kms.

1 ravitaillement (eau, boissons gazeuses, fruits, chocolat, gâteaux ...) à l'arrivée.

Résultats :

Affichage des résultats une demi-heure après la fin de l'épreuve sur place.

Résultats consultables dès le lendemain sur le site internet de TOP CHRONO (www.topchrono.biz).

Lots et récompenses :

Un lot à tous les participants sera remis à l'issue de l'arrivée de l'équipe en échange du dossard.
Les lots ne seront distribués qu'aux équipes ayant participé à la course.

Trophée aux trois premières équipes au scratch.

Trophée aux trois premières équipes de chaque catégorie d'âge (pas de cumul avec le classement scratch).

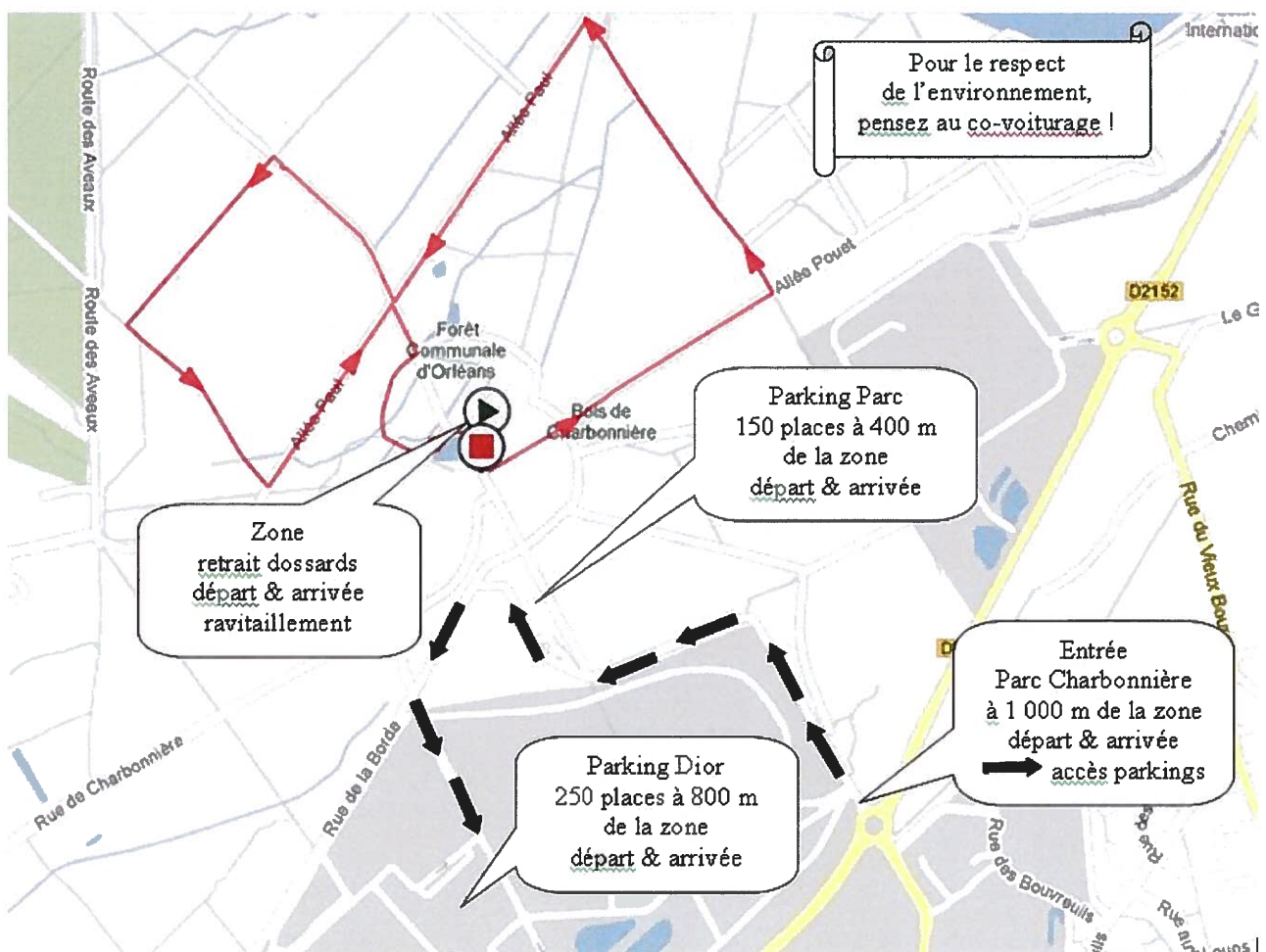
Trophée aux trois équipes les mieux déguisées.

La remise des récompenses aura lieu à la fin de la course après l'arrivée de la dernière équipe et l'affichage des résultats.

Les récompenses ne seront distribuées qu'aux équipes présentes lors de la remise des prix.

Un « verre de l'amitié » offert à tous les participants clôturera la manifestation (fermeture du parc de Charbonnière à 22h00 impérativement).

Parkings :



Deux parkings sont à votre disposition à l'intérieur du Parc de Charbonnière (150 places) et à l'intérieur du site de Parfums Christian Dior (250 places).

Pour la sécurité routière, merci de ne pas stationner sur la RN152.

Environnement :

Pour le respect de l'environnement, pensez au covoiturage.

Pour le respect de la faune et de la flore, ne jetez pas de gobelets, de bouteilles, d'emballages de produits énergétiques,... hors des poubelles mises à votre disposition dans le parc.

Vestiaires :

Il n'y aura pas de vestiaires ni de douches sur le lieu de la course.

Les participants conservent la garde et la responsabilité de leurs équipements et effets personnels. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables des éventuels dommages ou vols d'objets appartenant aux coureurs durant le temps de la manifestation.

Sécurité :

Un service de premiers secours ainsi qu'une assistance médicale seront assurés sur place par une équipe de secouristes et un médecin.

Des commissaires de course seront présents sur le parcours pour assurer la sécurité des coureurs.

Assurance :

La section course à pieds de l'Association Sportive des Parfums Dior est couverte au niveau responsabilité civile par une police d'assurance souscrite auprès de GAN Assurances.

Pour la garantie individuelle accident, les coureurs licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence.

Il incombe aux autres participants non licenciés de s'assurer personnellement.

Règlement :

Le comité d'organisation se réserve le droit d'apporter toute modification concernant l'organisation de la course qui lui semblera nécessaire dans quelque domaine que ce soit.

En cas de litige, seul le comité d'organisation aura la possibilité de rendre un arbitrage et ses décisions seront sans appel.

Contact :

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter les organisateurs de la course à l'adresse mail « organisation.courses.aspcd@gmail.com ».

BULLETIN D'INSCRIPTION



COURSE / DISTANCE **DIOR en Duo**
1er Relais 7 kms

Numéro dossard

N° LICENCE FFA /PASS RUNNING :

NOM : _____

PRENOM : _____

ANNEE DE NAISSANCE (ex 1980) : _____

SEXE : Féminin (obligatoirement)

CODE CLUB FFA :

CLUB / ENTREPRISE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

NATION : _____

TELEPHONE PORTABLE : 06

TELEPHONE FIXE : 0

EMAIL : _____

AUTORISATION PARENTALE :
J'autorise ma fille, mon fils
à participer à la course sous mon entière responsabilité.
RAPPEL : Seules les licences FFA sont acceptées, pour les non licenciés, il est impératif de joindre un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition, datant de mois d'un an. Article 213-3 du Code du Sport

BULLETIN D'INSCRIPTION



COURSE / DISTANCE **DIOR en Duo**
2ème Relais 7 kms

Numéro dossard

N° LICENCE FFA /PASS RUNNING :

NOM : _____

PRENOM : _____

ANNEE DE NAISSANCE (ex 1980) : _____

SEXE : Masculin (obligatoirement)

CODE CLUB FFA :

CLUB / ENTREPRISE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

NATION : _____

TELEPHONE PORTABLE : 06

TELEPHONE FIXE : 0

EMAIL : _____

AUTORISATION PARENTALE :
J'autorise ma fille, mon fils
à participer à la course sous mon entière responsabilité.
RAPPEL : Seules les licences FFA sont acceptées, pour les non licenciés, il est impératif de joindre un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition, datant de mois d'un an. Article 213-3 du Code du Sport

ATTENTION !!!

Le certificat médical est obligatoire même si l'autorisation parentale pour les mineurs est signée.